

## Que s'est-il passé cette semaine sur le marché de la santé ?

### CHEZ NOS CLIENTS ET PROSPECTS

#### **Encore du changement à la Mutuelle Générale des Cheminots**

*News Assurance Pro - 29/11/2019*

- Changement à la tête de la Mutuelle Générale des Cheminots (MGC). Géry Branquart, président du conseil d'administration depuis 2016, a donné sa démission lors d'un conseil d'administration extraordinaire. Le vice-président de la MGC, Patrice Guichaoua, le remplace en qualité de président par intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale.
- Ce changement, sans explication supplémentaire, fait suite à l'annonce du 14 septembre de la MGC sur la nomination de Christophe Brondel au poste de directeur général en remplacement d'Hubert Gorrion poussé vers la sortie et dont le départ n'aurait pas été sans heurts.
- Ces multiples changements en l'espace de quelques mois seraient la résultante de relations difficiles entre les personnes impliquées ainsi que de la difficulté à définir leur périmètre respectif d'intervention.

#### **Clash entre la MGEN et la Mutuelle des Sportifs**

*News Assurance Pro - 25/11/2019*

- Le rachat du cabinet de courtage MDS Conseil par Allianz France a provoqué la fin du partenariat entre la MGEN et la Mutuelle des Sportifs.
- Dans le cadre de la négociation, Allianz France réassurera 50% des activités assurantielles de la MDS, y compris le « sport sur ordonnance ».
- Cette vente à Allianz France est une ligne rouge pour le groupe MGEN, partenaire de la Mutuelle des Sportifs depuis 2018, le président de la MGEN, Roland Berthilier, ayant confirmé son intention de démissionner de son poste de vice-président de la Mutuelle des Sportifs (MDS) lors du prochain conseil d'administration le 17 décembre.
- La sortie de la Mutuelle des sportifs de l'union de groupe mutualiste "MGEN Partenaires" doit être votée d'ici la fin de l'année, mais le service sport sur ordonnance sera maintenu sans la MDS, et la MGEN pourrait trouver une alternative en faisant appel à un partenaire extérieur.

### SUR NOS DOMAINES D'INTERVENTION

### **Dentaire : le nouveau terrain de jeu de la lutte contre la fraude**

*News Assurance Pro - 29/11/2019*

- La fraude à l'assurance de personnes est estimée entre 2% et 15% des cotisations encaissées.
- Si aujourd'hui les principaux efforts de lutte contre la fraude sont concentrés sur l'optique, le dentaire est un terrain propice à la sur-facturation, dans le contexte du 100% santé et la nouvelle convention dentaire serait « du pain béni » pour les dentistes.
- Pour pallier ce risque de sur-facturation, certains opérateurs comme Almerys ont recruté un dentiste conseil qui analyse les devis et les prises en charge.
- Suite à l'analyse de 441 devis et prises en charge dentaires de moins de 1 000 euros, 82% sont identifiées comme conformes, 8,6% ont un tarif appliqué non conforme, 5,7% ont des cotations erronées, 2,9% ont des tarifs anormalement élevés et 0,5% sont suspectés de fraude.
- Au total 17,7% des actes contiennent des erreurs représentant 37,4% de montants de prestations payées erronés. Pour les prises en charge de plus de 1 000 euros, les chiffres s'élèvent à 37,4% des actes erronés soit 43,5% en montant de prestations payées.

### **Santé : des restes à charge sous-évalués pour les personnes en situation de handicap**

*L'Argus de l'Assurance - 26/11/2019*

- Selon une étude de la Drees en septembre 2019, le RAC moyen des français s'élèverait à 214 euros par personne par an, ce qui place la France au premier rang des RAC les plus faibles des pays européens bien qu'étant le pays le plus dépensier en santé.
- Mais cette faible moyenne cache d'importantes disparités, en cause la non prise en compte des RAC dits « invisibles » selon France Assos Santé.
- Elle estime que 90% des personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies chroniques ont des RAC invisibles de près de 1 000 euros en moyenne par an et par personne, et pour 22% d'entre elles plus de 1 500 euros.
- Les dépenses concernées sont notamment les frais de déplacement, les frais d'hébergement, les matériels médicaux ou encore les produits d'hygiène et de stérilisation non remboursés.

## **POUR LA CULTURE GÉNÉRALE**

### **Etude : 28% des arrêts maladie n'ont pas été respectés en 2019**

*La Tribune de l'Assurance - 28/11/2019*

- Selon une étude de Malakoff Médéric Humanis, 44% des salariés se sont vu prescrire au moins un arrêt maladie sur les 12 derniers mois.

- 28% des arrêts n'ont pas été respectés avec comme principales explications le refus de se laisser aller, ou encore la raison économique.
- Le respect des arrêts maladie varie en fonction de leur durée, ainsi, 90% des arrêts longue durée sont respectés, 67% pour les moyens et 75% pour les courts.
- Par ailleurs, 63% des salariés seraient favorables à bénéficier du télétravail au lieu d'avoir un arrêt maladie si le médecin le jugeait approprié, et 65% déclarent avoir déjà travaillé alors qu'ils étaient malades.

## **Démarchage téléphonique : des bonnes pratiques à mettre en place rapidement**

*La Tribune de l'Assurance - 26/11/2019*

- L'ACPR appelle à la mise en œuvre dans les meilleurs délais et au plus tard à la fin du premier semestre 2020 des bonnes pratiques préconisées par le Comité consultatif du secteur financier (CFSF) en matière de démarchage téléphonique en assurance.
- L'Autorité engage tous les acteurs de la chaîne de distribution (assureurs, courtiers grossistes, distributeurs de proximité) à mettre en place des mécanismes de contrôle de la qualité des ventes reposant notamment sur une conservation des enregistrements téléphoniques.
- L'ACPR effectuera des contrôles pour s'assurer du respect de la mise en œuvre de ses bonnes pratiques.

## **Mutuelles : les garanties, la résiliation, vos droits**

*60 Millions de consommateurs - 25/11/2019*

- Conserver sa complémentaire santé en quittant son entreprise, résilier un contrat individuel, couvrir ses proches...
- La part des dépenses de santé prises en charge par la Sécurité sociale a progressé en 2018 pour atteindre 78 %. Malgré tout, la participation financière imposée aux malades reste importante sous l'effet de la multiplication des forfaits, franchises et dépassements d'honoraires. D'où l'importance de sélectionner une complémentaire santé adaptée. Mais également de bien connaître leur mode de fonctionnement.
- 60 millions de Consommateurs propose un "Vrai-faux"... testez vos connaissances : <https://www.60millions-mag.com/2019/11/25/mutuelles-les-garanties-la-resiliation-vos-droits-16972>